

Éléments Ingénierie de certification RS-Répertoire Spécifique

Référentiels d'activités / compétences / d'évaluation

DCL Français Professionnel de Premier Niveau (DCL FP)

Le DCL est un diplôme professionnel délivré par l'état qui s'appuie sur un décret et un arrêté :

Décret n°2010-469 du 7 mai 2010 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000022191437/>

Arrêté du 7 mai 2010 portant création du DCL FP : <https://www.education.gouv.fr/bo/2010/24/mene1005166a.html>

Toutes les compétences langagières nécessaires pour mener à bien des activités en langue étrangère en situation professionnelle sont évaluées, elles recouvrent 5 domaines de compétences : La compréhension de l'écrit, la compréhension de l'oral, l'expression orale, l'expression écrite et l'interaction à l'oral.

Activités	Compétences	Référentiel d'évaluation	
		Modalités	Critères
<p>Contextualisation : Les compétences langagières évaluées sont mises en œuvre dans le cadre d'une simulation globale appelée « Situation ». Elle implique différentes situations de communication issues du quotidien professionnel commun à tous les secteurs d'activité. Il s'agit de traiter des informations et d'en rendre compte à l'écrit et à l'oral. Le DCL FP met en œuvre une évaluation basée sur l'approche actionnelle du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).</p>			
<p>Le référentiel d'activités repose sur un recensement aussi exhaustif que possible des situations professionnelles communes à tous les secteurs. Il a été réalisé via une enquête auprès d'entreprises de toutes tailles et a permis de définir 4 grands domaines communs d'utilisation professionnelle d'une langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - établir et maintenir le contact, 	<p>Le DCLFP permet de s'assurer que la personne lauréate est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lire des documents de sources, de longueurs et de difficultés diverses, afin de collecter et sélectionner les informations pertinentes dans l'objectif de réaliser une mission . - comprendre et exploiter des documents audio afin de collecter et 	<p>Une mise en situation de 1h30 permettant de simuler des situations concrètes vécues en situation de travail : le candidat doit remplir une mission globale. Elle se décompose en une série de tâches, toutes liées entre elles, permettant d'évaluer le niveau de maîtrise des 5 compétences langagières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1h00 de compréhension écrite (phase 1) et orale (phase 2) 	<p>L'orientation première du DCL est d'afficher une évaluation en positif, en opposition à la seule détection de failles et d'erreurs. L'évaluation est critériée : Chaque grille d'évaluation comprend</p> <ul style="list-style-type: none"> - des critères pragmatiques : traitement des informations, qualité de la communication, réalisation de la mission ; - des critères linguistiques : morphosyntaxe, lexique,

<ul style="list-style-type: none"> - comprendre/donner des consignes ou directives, - traiter de l'information (la comprendre et la retransmettre), - négocier/argumenter. 	<p>retransmettre des informations pertinentes et exhaustives pour réaliser une mission.</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre la parole afin de présenter à ses collègues ou un supérieur une synthèse des informations collectées. - interagir avec des interlocuteurs dans un cadre adapté au monde professionnel, pour répondre à des demandes d'informations ou de précisions. - rédiger un écrit professionnel qui respecte les codes de communication en français afin de transmettre des informations. 	<ul style="list-style-type: none"> - 10 minutes de production et interaction orale (phases 3 et 4) - 20 minutes de production écrite (phase 5) <p>Pour chacune des phases, l'examinateur.trice renseigne une grille d'évaluation critériée par candidat.e.</p> <p>Ces grilles sont ensuite saisies dans l'application informatique de gestion du DCL, selon un principe de pondération qui permet de valoriser l'accomplissement de la mission pour les candidats qui disposent d'un bagage linguistique limité, et de valoriser la correction linguistique pour les candidats qui disposent d'une plus grande maîtrise du français.</p> <p>Le jury académique se réunit dans le mois suivant l'épreuve. Il attribue l'un des 3 niveaux du CECRL visés par le DCL FP : A1, A2-1 ou A2.</p>	<p>phonologie (à l'oral), orthographe et ponctuation (à l'écrit).</p> <p>Pour chacun des critères, il est proposé un descriptif sommaire de performances observables qui correspondent à chacun des niveaux.</p> <p>Ces descriptifs de niveaux présentent un double intérêt : formaliser les niveaux de performance attendus de façon aussi objective que possible ; apporter les indications les plus explicites quant aux seuils d'exigence requis.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

En annexes : Référentiels pragmatique linguistique pour le DCL FP.

Diplôme de Compétence en Français Professionnel de 1^{er} niveau / DCLFP - Référentiel pragmatique

Niveaux du CECRL*	A1	A2-1	A2
Traitement de l'information : Exactitude Organisation	Quelques informations pertinentes sont transmises à l'écrit comme à l'oral, de façon très simple démontrant un début de compréhension de la mission.	Présence de quelques informations essentielles et pertinentes, transmises simplement et démontrant un début de prise en compte de la mission à remplir.	A l'écrit comme à l'oral, simple énumération d'éléments factuels, témoignant d'un niveau de compréhension minimale, et ayant une valeur informative et communicationnelle limitée.
Prise de Parole: Présentation Questionnement Echange	Interventions très brèves, sous forme de questions/réponses très simples. L'échange repose essentiellement sur les interventions de l'interlocuteur.	Échange fragmenté très dépendant des sollicitations de l'interlocuteur (reformulations). Utilisation très fréquente de stratégies de compensation (demandes de répétition,...).	Présentation de la mission démontrant une compréhension des rôles, même si des décalages peuvent subsister. Présentation parcellaire des informations nécessitant très tôt l'intervention de l'interlocuteur Questionnement quasi inexistant, le peu d'échange dépendant essentiellement de l'empathie de l'interlocuteur.
Qualité de la communication/ Cohérence Correction Sociolinguistique	Présentation schématique, par exemple sous forme de listes. Présence des formules de politesse et des salutations les plus simples.	Début de structuration formelle adéquate au format. Respect des codes simples, reflétant un début de prise en compte des rôles.	Formulation pas toujours adaptée au type de communication aussi bien à l'écrit qu'à l'oral (téléphone). Prise en compte, même si parfois inappropriée, des règles culturelles.

Diplôme de Compétence en Français Professionnel de 1^{er} niveau / DCLFP - Référentiel linguistique

Niveaux du CECRL*	<A1	A1	A2-1	A2
Syntaxe	Quelques mots isolés et/ou mots-phrases juxtaposés.	Contrôle limité de mots-phrases, structures syntaxiques et de formes grammaticales simples et/ou expressions stéréotypées. (appartenant à un répertoire mémorisé)	Utilisation le plus souvent correcte des structures simples. Quelques connecteurs simples apparaissent.	Utilisation de structures simples souvent constituées d'expressions mémorisées. Peu ou pas de structures complexes. Utilisation correcte de connecteurs simples comme « et », « mais » et « parce que ». Localisation spatiale et temporelle simple
Système verbal	Quelques formes verbales figées, stéréotypées.	Quelques réussites dans les formes verbales les plus courantes, au présent de l'indicatif.	Utilisation des formes verbales courantes au présent de l'indicatif. D'autres temps apparaissent.	Utilisation correcte d'une grande variété de verbes au présent de l'indicatif. Des réussites dans les autres formes verbales et temps, autre que le présent.
Lexique	Utilisation de quelques mots isolés et familiers	Utilisation de mots très courants et d'expressions stéréotypées et relatifs à des situations concrètes familières	Utilisation d'un lexique élémentaire, essentiellement factuel suffisant pour satisfaire des besoins primordiaux. Réemploi de termes provenant des documents-supports. De nombreuses approximations.	Utilisation d'un lexique élémentaire, essentiellement factuel pour mener des transactions quotidiennes courantes dans des situations et des sujets familiers. Réemploi de termes provenant des documents-supports. Quelques approximations.

Niveaux du CECRL	<A1	A1	A2-1	A2
Phonologie	<p>Prononciation très éloignée de la langue cible même pour les mots les plus courants. Juxtaposition de mots entrecoupée de silences</p>	<p>Prononciation éloignée de la langue cible, sauf pour un répertoire de mots très limité et stéréotypé. Juxtaposition de mots entrecoupée de silences.</p>	<p>Prononciation proche de la langue cible pour les mots courants. Les pauses et les hésitations sont fréquentes.</p>	<p>Intonation dissociant les fonctions communicatives de base : affirmation et questionnement. Bonne dissociation des syllabes Discrimination audible entre les voyelles, certaines pouvant être confondues. Discrimination audible entre les consonnes, mais possible confusion entre les sourdes et les sonores. Débit lent, heurté, nombreuses hésitations.</p>
Graphie	<p>Pas de correspondances phonie-graphie, excepté pour quelques mots très courants. Utilisation anarchique de la ponctuation et des majuscules. Pas de marques du genre.</p>	<p>Peu de correspondances phonie-graphie, sauf dans les mots clés recopiés des documents-supports. Quelques réussites sur les marques du genre.</p>	<p>Correspondance phonie-graphie fréquente même si l'orthographe reste inexacte. Apparition des marques du genre et du nombre dans les groupes nominaux de base.</p>	<p>Correspondance phonie-graphie fréquente, peu d'erreurs d'orthographe sur les termes les plus courants. Quelques réussites sur les accords des groupes nominaux plus complexes. Séquençage des mots correct. Identification graphique de l'unité phrase : majuscule et/ou point. Utilisation cohérente du point d'interrogation pour les questions.</p>